

## Salon de l'Agriculture : Interfel salue l'annonce d'un plan de souveraineté fruits et légumes à la hauteur des défis de la filière

**M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé mercredi 1<sup>er</sup> mars un plan de Souveraineté de 200 millions d'euros dès 2023 consacré aux fruits et légumes. Interfel salue ce cap stratégique donné aux politiques publiques en co-construction et co-financement avec notre filière.**

Aujourd'hui 50% des fruits et légumes consommés en France sont produits sur le territoire. Le taux d'auto-alimentation est en baisse constante depuis 20 ans<sup>1</sup>. L'ambition du gouvernement et de la filière est d'inverser cette tendance afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays **pour atteindre +5 points de taux d'auto-alimentation dès 2030 et +10 points d'ici 2035**. Un plan ambitieux et surtout vital pour répondre aux aléas climatiques et encore améliorer l'impact environnemental de nos productions, relancer la production des fruits et des légumes, renforcer la structuration des filières et augmenter la consommation de fruits et légumes.



**Demandé de longue date par Interfel, ce plan pluriannuel déployé à horizon 2030 est le fruit d'un travail collectif et de la mobilisation des professionnels et des services de l'Etat pour identifier les enjeux et les leviers, afin de stopper la dégradation du solde des échanges de notre filière.**

### Les grands axes du plan de souveraineté :

1. Un axe dédié aux abris froids à la décarbonation et la rénovation des serres chauffées ;
2. Un axe sur la rénovation et la protection des vergers ;
3. Un axe sur les agroéquipements, la digitalisation et la robotisation (et incluant l'ensemble des maillons de la chaîne dont la logistique) ;
4. Un axe dédié au renforcement de la recherche appliquée et l'expérimentation
5. Un axe destiné à appuyer les actions de communication, l'accessibilité et le développement de la consommation des fruits et légumes enjeu de santé publique.

<sup>1</sup> En 2020, le taux d'auto-alimentation global des fruits et légumes était de 50,8%, contre 64,6% en 2000, soit -14 points en 20 ans. (Source CTIFL d'après douanes françaises, Agreste-SAA) [Taux d'auto-alimentation (%) = part de l'offre française / volume total de l'offre disponible sur le marché pour une consommation en frais]

Ces mesures fortes annoncées par Marc Fesneau aujourd'hui, témoignent d'une véritable prise de conscience du gouvernement, **sans occulter les difficultés conjoncturelles réelles rencontrées par certaines productions**. Elles doivent permettre d'enrayer ce déclin, de retrouver un niveau de production assurant notre sécurité tout en restant ouvert aux échanges\*. Ce plan permet également de mettre au cœur des enjeux une filière essentielle à l'alimentation des Français en matière de santé publique et d'environnement. Les investissements consacrés au secteur des fruits et légumes auront rapidement des répercussions positives pour notre pays.

### **Plan de souveraineté fruits et légumes : des répercussions positives attendues**

- ✓ *Investir dans les fruits et légumes frais, c'est d'abord réduire les dépenses de santé publique en freinant les conséquences des maladies non transmissibles*
- ✓ *Investir dans la protection des cultures, c'est réduire le recours à l'assurance récolte, dans un contexte d'augmentation des évènements climatiques extrêmes*
- ✓ *Investir dans les fruits et légumes, c'est aussi atténuer la hausse des températures et protéger l'environnement, notamment par le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité*
- ✓ *Enfin, Investir dans les fruits et légumes, c'est contribuer à rééquilibrer notre balance commerciale*

### **Pourquoi ce Plan de souveraineté ? \***

La crise Covid avait déjà mis en lumière la situation compliquée de nos filières fruits et légumes dans le paysage agricole français, avec un taux d'auto-approvisionnement global de 50,8% (61,3% pour les légumes et 39,6% pour les fruits).<sup>2</sup> La guerre en Ukraine a encore fragilisé la situation compte tenu de la hausse brutale des coûts de l'énergie et de nombreuses matières premières. Ce grand Plan vise à renforcer la sécurité alimentaire et inverser la tendance pour parvenir à 60% d'autonomie de production dans la consommation française.

### **Contact presse**

Victoire GENEST – 01 49 49 15 20 – 06 15 52 15 08 v.genest@interfel.com

### **A propos d'Interfel :**

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées : production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

[www.interfel.com](http://www.interfel.com) / [www.lesfruitsetlegumesfrais.com](http://www.lesfruitsetlegumesfrais.com)

---

<sup>2</sup> CTIFL d'après Agreste, SAA, douanes françaises